



lundi 13 mars 2017

Les grands titres:

- Commission de la condition de la femme de l'ONU : les hommes appelés à se mobiliser en faveur de l'égalité des sexes
- Après six ans de conflit, la souffrance des enfants en Syrie est plus profonde que jamais, selon l'UNICEF
- Haïti : un expert de l'ONU salue la réussite des élections mais alerte sur les mauvaises conditions dans les prisons
- Burundi : la Commission d'enquête sur les droits de l'homme de l'ONU déplore l'absence de collaboration des autorités
- Corée du Nord : un expert de l'ONU appelle à ne pas perdre de vue la question des droits de l'homme
- Yémen : le PAM a besoin d'un accès humanitaire et des ressources financières afin d'empêcher la famine
- Syrie : le chef de l'ONU condamne les attaques terroristes à Damas
- La lutte contre les drogues illicites requiert une approche mondiale et multidimensionnelle, selon l'ONU

Commission de la condition de la femme de l'ONU : les hommes appelés à se mobiliser en faveur de l'égalité des sexes



Professeure Amivi Kafui Tete-Benissan (à gauche) enseigne la biologie cellulaire et la biochimie à l'Université de Lomé, dans la capitale du Togo. Photo: Banque mondiale / Stephan Gladieu

13 mars - « Dans un monde dominé par les hommes, l'autonomisation des femmes doit être la priorité », a déclaré lundi le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, à l'ouverture de la [61e session de la Commission de la condition de la femme \(CSW\)](#), qui se tient au siège de l'ONU à New York jusqu'au 24 mars.

Principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, la CSW joue un rôle important dans la promotion des droits des femmes. Elle reflète la réalité vécue par les femmes dans le monde entier et contribue à l'établissement des normes mondiales relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Cette année, la 61e session de la CSW portera en priorité sur l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en mutation.

Pour le Secrétaire général, les femmes ont déjà ce qu'il faut pour réussir et leur autonomisation consiste à briser les barrières structurelles. Mais les hommes dominent encore, « même dans les pays qui se considèrent comme progressistes », a-t-il rappelé.



« Le chauvinisme masculin bloque les femmes - et cela fait du mal à tout le monde », a déploré M. Guterres, rappelant que toutes les sociétés sont dans une meilleure situation lorsque elles ouvrent des portes d'opportunités aux femmes et aux filles: « dans les salles de classe et de conseil d'administration, dans les rangs militaires et dans les pourparlers de paix, dans tous les aspects de la vie productive ».

Jugeant essentiel de remédier à ce qu'il considère être « une injustice historique » toujours en cours, le chef de l'ONU souligne que l'autonomisation des femmes est également une question d'efficacité. « Les institutions, les entreprises, les gouvernements et les organisations - y compris les nôtres - où l'égalité entre les sexes reflètent les personnes qu'elles servent, obtiennent de meilleurs résultats par toutes les mesures ».

M. Guterres a souligné que si les pays s'attaquent à l'écart entre les sexes au travail, les femmes peuvent générer suffisamment de fonds pour appuyer la réussite du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) approuvé par tous les dirigeants en 2015. Il a également rappelé que l'égalité des femmes peut ajouter douze milliards de dollars à la croissance mondiale au cours de la prochaine décennie.

Le chef de l'ONU a par ailleurs annoncé son adhésion aux '[International Gender Champions](#)', une initiative réunissant des femmes et hommes dirigeant(e)s afin de briser les barrières liées au genre. Il a encouragé d'autres dirigeants d'organisation à participer à cette « campagne pour l'égalité ».

« Nous avons besoin d'un changement culturel - dans le monde et aux Nations Unies », a indiqué M. Guterres. « Les femmes partout dans le monde devraient être reconnues à égalité et promues sur cette base. Nous avons besoin de plus que des objectifs. Nous avons besoin d'actions, de cibles et de repères pour mesurer ce que nous faisons ».

Plus de la moitié des travailleuses dans le monde sont employées de façon informelle

S'exprimant à l'ouverture de la CSW, la Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ([ONU Femmes](#)), [Phumzile Mlambo-Ngcuka](#), a souligné la lenteur des progrès en matière d'égalité des sexes.

« Les développements positifs nécessaires ne se produisent pas assez rapidement, et ils ne touchent pas non plus un nombre critique de vies changées », a déclaré Mme Mlambo-Ngcuka. « Mettons-nous d'accord sur une impatience constructive ».

La cheffe d'ONU Femmes a rappelé que plus de la moitié des travailleuses dans le monde – et jusqu'à 90% d'entre elles dans certains pays - sont employées de façon informelle. Cela est notamment vrai pour les prestataires de soins dont les autres possibilités de vie peuvent être limitées alors qu'elles accomplissent un travail non rémunéré et précieux dans les foyers. Les femmes gagnent aussi constamment moins que les hommes - un écart que les femmes considèrent comme un « vol à la lumière du jour », a déclaré Mme Mlambo-Ngcuka.

La Directrice exécutive a également relevé les nombreux fossés existant entre les sexes, notamment en ce qui concerne l'accès aux technologies numériques. Pour Mme Mlambo-Ngcuka, un investissement dans un vivier de filles bien éduquées dans les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques pourrait augmenter la proportion de femmes dans la main-d'œuvre de l'industrie numérique actuellement de 25% et contribuerait à une égalisation des compétences pour les emplois qualifiés.

L'égalité des sexes : objectif et catalyseur des Objectifs de développement durable

La cheffe d'ONU Femmes a rappelé aux délégués que les points sur lesquels ils se mettront d'accord lors du CSW, pourraient constituer un accélérateur pour la mise en œuvre et la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président de l'Assemblée générale, [Peter Thomson](#), a pour sa part déclaré que tous ses petits-enfants sont des filles. « À mesure qu'elles grandissent vers l'âge adulte, je ne peux pas supporter l'idée qu'elles ne jouiront pas des droits pleins et égaux avec leurs pairs masculins », a-t-il dit.

Faisant référence à l'[Objectif du développement durable numéro 5](#) de réalisation de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, M. Thomson a déclaré qu'il se tournerait vers le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour trouver la foi et s'assurer que ses petites-filles ne vivent pas dans un monde dans lequel le droit humain fondamental à l'égalité entre les hommes et les femmes serait absent.

La Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), [Dalia Leinarte](#), a déclaré que cette année, le Comité a commencé à faire référence à des objectifs spécifiques de développement durable dans ses recommandations adressées aux États parties.

Constitué d'experts indépendants chargés de suivre l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le CEDAW a adopté depuis juillet 2016, 27 observations finales dont la plupart font le lien entre les [Objectifs de développement durable \(ODD\)](#) et leurs cibles spécifiques d'une part et des articles pertinents de la Convention d'autre part. « Lier la Convention au Programme 2030 a un grand potentiel pour faire avancer l'autonomisation économique des femmes et permet au Comité de soutenir les États dans la mise en œuvre des ODD », a souligné Mme Leinarte.

Après six ans de conflit, la souffrance des enfants en Syrie est plus profonde que jamais, selon l'UNICEF



Un enfant de sept ans debout devant son école endommagée à Idleb, en Syrie. Octobre 2016. Photo: UNICEF

13 mars - Alors que le conflit en Syrie entre dans sa septième année, les graves violations contre les enfants dans le pays ont atteint un niveau record en 2016, a indiqué lundi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Dans un communiqué, l'agence onusienne a souligné que les cas vérifiés de meurtres, de mutilations et de recrutements d'enfants ont augmenté de manière significative l'année dernière dans un contexte d'escalade drastique de la violence dans tout le pays.

Selon un bilan sur l'impact du conflit sur les enfants dressé par l'UNICEF, au moins 652 mineurs ont été tués l'année dernière – soit une augmentation de 20 % par rapport à 2015 – faisant de 2016 la pire année pour les enfants de Syrie depuis que la vérification formelle des incidents contre les enfants a débuté en 2014. Parmi ces victimes, 255 enfants ont été tués dans ou à proximité d'une école. Le Fonds a également recensé pas moins de 338 attaques contre des hôpitaux et du personnel médical.

« Le degré de souffrance est sans précédent. Des millions d'enfants en Syrie sont attaqués chaque jour. Leur vie est complètement bouleversée », a déclaré depuis Homs, en Syrie, le Directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Geert Cappelaere. « Chaque enfant est marqué à vie, avec des conséquences terribles sur sa santé, son bien-être et son avenir ».

En 2016, plus de 850 enfants ont été recrutés pour participer au conflit en Syrie, soit plus du double du nombre enregistré en 2015. Les enfants sont utilisés et recrutés pour se battre directement sur les lignes de front et assument des rôles de plus en plus liés aux combats, y compris, dans des cas extrêmes, ceux de bourreaux, kamikazes ou gardiens de prisons.

Des zones inaccessibles pour les humanitaires

Pour l'UNICEF, les difficultés d'accès à plusieurs zones de Syrie empêchent d'évaluer pleinement le niveau de souffrance des enfants et de fournir rapidement une assistance humanitaire aux filles et aux garçons les plus vulnérables. Au-delà des bombes, des balles et des explosions, des enfants meurent de maladies qui pourraient être facilement évitées. L'accès aux soins médicaux, à des produits essentiels et aux services élémentaires demeure compliqué.

Les enfants les plus vulnérables en Syrie sont les 2,8 millions qui vivent dans les zones difficiles d'accès, notamment les 280.000 enfants vivant dans des zones assiégées, pratiquement coupées de l'aide humanitaire.

Après six ans de guerre, près de 6 millions d'enfants dépendent maintenant de l'aide humanitaire, un chiffre multiplié par douze depuis 2012. Des millions d'enfants sont déplacés, certains jusqu'à sept fois. Plus de 2,3 millions d'enfants sont maintenant réfugiés en Turquie, au Liban, en Jordanie, en Égypte et en Irak.

En Syrie et au-delà des frontières du pays, les mécanismes de survie s'affaiblissent et les familles prennent des décisions extrêmes pour survivre, poussant souvent les enfants à se marier ou à travailler. Dans plus des deux tiers des foyers, les enfants travaillent pour soutenir leur famille, certains dans des conditions terribles, même pour des adultes.

Garder espoir, malgré tout

Et pourtant, malgré les horreurs et la souffrance, de nombreux enfants sont déterminés à garder espoir et à poursuivre leurs aspirations. « Je veux devenir chirurgien pour aider les personnes malades et blessées en Syrie » a expliqué Darsy, 12 ans, réfugiée en Turquie. « Je rêve d'une Syrie sans guerre pour que nous puissions rentrer chez nous. Je rêve d'un monde sans guerre », a-t-elle ajouté.

« Nous continuons à être témoins du courage des enfants syriens. Beaucoup ont traversé les lignes de front pour simplement passer leurs examens scolaires. Ils persistent à étudier, parfois dans des écoles souterraines », a précisé M. Cappelaere. « Il reste encore tant de choses que nous pouvons et que nous devrions faire pour changer la vie des enfants en Syrie ».

Dans l'intérêt des enfants syriens, l'UNICEF appelle toutes les parties au conflit et ceux qui peuvent les influencer, la communauté internationale et tous ceux qui s'inquiètent du sort des enfants à trouver une solution politique immédiate pour mettre fin au conflit en Syrie et à arrêter toutes les violations graves contre les enfants telles que les meurtres, les mutilations, le recrutement, les attaques contre les écoles et les hôpitaux.

L'agence onusienne appelle également à lever tous les sièges et à donner un accès inconditionnel et durable à tous les enfants, où qu'ils soient en Syrie. Le fonds souligne la nécessité d'apporter aux gouvernements et aux communautés qui accueillent des réfugiés un appui durable pour les enfants vulnérables, quel que soit leur statut, et de maintenir un soutien financier aux opérations vitales de l'UNICEF en faveur des enfants syriens.

Haïti : un expert de l'ONU salue la réussite des élections mais alerte sur les mauvaises conditions dans les prisons



L'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Gustavo Gallón.
Source: UNIFEED video

13 mars - A l'issue de sa huitième visite officielle en Haïti, l'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans le pays, [Gustavo Gallón](#), a souligné lundi le progrès remarquable qu'a constitué la conclusion du processus électoral, tout en appelant les autorités à faire davantage d'efforts notamment dans le domaine des prisons.

Ce déplacement de l'Expert en Haïti avait pour objectif d'y évaluer la situation des droits de l'homme dans le contexte post-électoral. L'élection présidentielle haïtienne organisée le 20 novembre dernier a été remportée par Jovenel Moïse dès le premier tour avec 55,6% des suffrages.

M. Gallón a salué « la transparence, le professionnalisme et l'engagement du Conseil électoral provisoire et des autorités gouvernementales provisoires dans la conduite des élections ». Bien qu'insuffisant, l'expert nommé par le [Conseil des droits de l'homme](#) en juin 2013 a pris note de l'élection d'une sénatrice et de trois députées à la Chambre basse. Il a également invité les autorités à intensifier leurs efforts pour continuer à promouvoir la participation politique des femmes.

Des conditions de détention inhumaines, cruelles et dégradantes

Lors de cette visite, l'expert a tiré la sonnette d'alarme concernant les conditions de détention dans les prisons haïtiennes qu'il a qualifiées d'extrêmement inhumaines, cruelles et dégradantes. La détention préventive prolongée, qui représente en moyenne 70% des détentions au niveau national, est l'une des principales causes de la surpopulation carcérale, qui atteint un taux de 358% ou - autrement dit - 1.43 mètre carré par prisonnier.

La situation est encore pire dans certaines prisons. D'après une étude réalisée en 2016 sur le Pénitencier national située dans la capitale Port-au-Prince, « on peut affirmer que 91% de toutes les personnes détenues dans cette prison en attente de leur procès sont détenues illégalement ou arbitrairement, soit une augmentation de 23% depuis 2014 », a expliqué M. Gallón.

Le niveau démesuré de surpopulation est aussi un facteur, parmi d'autres, qui contribue au haut degré de décès en prison. « Au rythme actuel, les projections pour l'année 2017 donnent un total de 229 prisonniers décédés en prison, soit un taux de mortalité annuel de 21.8 sur 1.000 », a souligné l'expert.

M. Gallón a pris note de la création d'une nouvelle commission présidentielle pour évaluer la situation dans les prisons. Il a lancé un appel aux autorités afin de mettre en œuvre des actions urgentes visant à l'abolition de la détention préventive prolongée afin d'améliorer les conditions carcérales et respecter les droits des personnes privées de la liberté.

Procès Duvalier : assurer le droit à la justice

L'Expert indépendant s'est dit préoccupé par le manque de progrès concernant le procès judiciaire ouvert à l'encontre de Jean-Claude Duvalier et de ses consorts. « Le système judiciaire et le gouvernement doivent garantir les ressources matérielles et le soutien politique nécessaires pour que le droit à la justice soit réalisé par rapport aux sérieux crimes commis pendant la dictature, et pour que la société recouvre la mémoire et adopte des remèdes efficaces pour prévenir la répétition de ces violations », a-t-il indiqué.

M. Gallón a aussi insisté sur ses recommandations en vue de créer une Commission de vérité, justice et réparation pour traiter des violations du passé, ainsi qu'une commission similaire pour envisager les réparations pour les victimes du choléra comme une mesure envisageable dans le cadre de la Nouvelle approche des Nations Unies annoncée par le Secrétaire général de l'ONU en décembre 2016.

S'attaquer à la précarité des personnes déplacées

L'Expert indépendant a réitéré la nécessité de poursuivre les efforts pour surmonter la situation de précarité des personnes déplacées à la suite du tremblement de terre de 2010 et de l'ouragan Matthew de 2016, ainsi que des expulsions de la République Dominicaine. « Le dialogue entre les autorités haïtiennes et leurs homologues dominicains doit s'approfondir pour assurer les droits à la nationalité et à l'identité des ressortissants haïtiens ou de leurs descendants », a indiqué M. Gallón.

L'expert a également invité le nouveau gouvernement à reprendre le plan d'éducation 2010-2015 qui prévoyait d'éliminer l'analphabétisme dans le pays dans un délai de cinq ans.

M. Gallón a conclu en invitant « la population haïtienne et notamment les nouvelles autorités à traduire ses recommandations en décisions et les incorporer à l'énoncé de politique générale que le Premier ministre devra présenter au Parlement dans les prochains jours, et au budget lors de son élaboration au mois de juin cette année ». L'Expert présentera son rapport sur sa visite au Conseil des droits de l'homme le 21 mars 2017.

Les rapporteurs spéciaux et experts indépendants sont nommés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève pour examiner et faire rapport sur un thème spécifique des droits de l'homme ou sur la situation d'un pays. Ces postes sont honorifiques et les experts ne sont ni membres du personnel des Nations Unies, ni rémunérés pour leur travail.



Burundi : la Commission d'enquête sur les droits de l'homme de l'ONU déplore l'absence de collaboration des autorités



Des manifestants lèvent leurs mains devant la police dans le quartier Musaga de Bujumbura, au Burundi, le 4 mai 2015. Photo: IRIN / Phil Moore (archives)

13 mars - Devant le Conseil des droits de l'homme, le Président de la Commission d'enquête chargée de mener une enquête sur les violations des droits de l'homme commises au Burundi depuis avril 2015, Fatsah Ouguergouz, a regretté lundi que les autorités burundaises n'aient, à ce jour, pas souhaité collaborer avec la Commission qu'il préside.

S'exprimant dans le cadre d'une mise à jour orale, M. Ouguergouz s'est dit préoccupé par la gravité et par l'ampleur des allégations de violation des droits de l'homme au Burundi et, malgré la libération récente de prisonniers politiques, par les restrictions aux libertés publiques qui y perdurent.

Le Président de la Commission a en outre assuré que malgré l'intention du Burundi de se retirer du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, telle que notifiée au Secrétaire général de l'ONU en octobre dernier, cette décision n'a pas d'incidence sur le mandat de la Commission d'enquête, le retrait du Burundi du Statut de Rome ne le dégageant pas de ses obligations; en outre, ce retrait n'est effectif qu'une année après sa notification.

M. Ouguergouz a ensuite indiqué que les membres de la Commission qu'il préside sont préoccupés par l'ampleur et la gravité des allégations de violations des droits de l'homme et des atteintes à ceux-ci au Burundi qui ont été portées à leur attention. Sur la base d'une série de premiers entretiens menés avec diverses sources, il ressort que les tendances observées en 2015 et 2016 persisteraient.

La libération, suite à un décret présidentiel du 3 janvier 2017, de plusieurs centaines de prisonniers, y compris certains membres de partis d'opposition détenus depuis 2014, est une mesure positive. Cette mesure ne représente cependant qu'une action très limitée à la lumière des allégations de nouvelles arrestations visant notamment des membres de partis d'opposition, tels que les Forces nationales de libération (FNL), a fait observer le Président de la Commission d'enquête. Les restrictions à certaines libertés publiques ont perduré.

Le Burundi a récemment adopté deux nouvelles lois restrictives, l'une sur les associations burundaises à but non lucratif, adoptée en janvier 2017 et en attente de promulgation; l'autre sur les organisations non gouvernementales internationales, promulguée le 23 janvier 2017. La grande majorité des journalistes, des membres de la société civile et des partis d'opposition qui avaient fui le pays en 2015 sont toujours en exil. La plupart de ceux qui restent au Burundi seraient obligés de travailler clandestinement.

D'après les informations portées à notre connaissance, les violations du droit à la vie et à l'intégrité physique de la personne persistent au Burundi, même si par rapport à 2015 elles semblent être commises d'une manière plus clandestine ou prendre de nouvelles formes, a poursuivi M. Ouguergouz.

Les allégations de disparitions forcées se sont multipliées, tout comme celles faisant état de recours à des lieux de détention non officiels. Une peur profonde semblerait s'être installée au sein de la population burundaise, a insisté le Président de la Commission d'enquête. L'impunité quasi-totale dont jouiraient les auteurs des violations de droits de l'homme nous inquiète particulièrement, a-t-il déclaré.

Des attaques par des groupes ou des personnes non identifiées ont par ailleurs contribué à alimenter la spirale de la violence, a ajouté M. Ouguergouz. Parmi les cas récents, nous avons noté, entre autres, l'attaque qui a ciblé le conseiller en communication du Président de la République, le 28 novembre 2016, et le meurtre du Ministre de l'eau, de l'environnement et de la planification, le 1er janvier 2017, a-t-il précisé.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), au moins 27.000 Burundais ont quitté leur pays entre le 1er janvier et le 9 mars 2017. Le nombre total de réfugiés ayant fui le Burundi depuis avril 2015, principalement vers les pays voisins, s'élève à plus de 391.700 personnes.

Nous regrettons vivement à ce jour l'absence de volonté de coopération du Gouvernement du Burundi, pourtant membre de ce Conseil, a déclaré le Président de la Commission d'enquête. Nous continuerons néanmoins à faire tous les efforts nécessaires pour ouvrir un dialogue avec les autorités burundaises et les tenir informées de l'avancée de nos travaux, a-t-il indiqué, appelant en outre les États membres du Conseil ainsi que les États de la région, les Nations Unies, l'Union africaine et les organisations sous-régionales à coopérer avec la Commission.

Corée du Nord : un expert de l'ONU appelle à ne pas perdre de vue la question des droits de l'homme



Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme En République populaire démocratique de Corée, Tomas Ojea Quintana. Photo ONU/Jean-Marc Ferré (Archives)

13 mars - A l'occasion de la présentation de son premier rapport devant le Conseil des droits de l'homme, le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Tomas Quintana, a déclaré lundi redouter que les tensions croissantes dans la péninsule coréenne détournent l'attention de la question des droits de l'homme.

Devant le Conseil siégeant à Genève, le Rapporteur s'est dit préoccupé par la croissance des hostilités consécutive à la reprise des tests de tirs de missiles balistiques par la Corée du Nord. Selon M. Quintana, ces tensions ont eu comme conséquence d'isoler davantage Pyongyang de la communauté internationale et de bloquer tout dialogue sur la question des droits de l'homme.

Le Rapporteur spécial souligne que pendant ce temps, les violations des droits de l'homme continuent sur le territoire nord-coréen. Nommé en 2016, M. Quintana juge très préoccupante la situation dans quatre camps de prisonniers de la RPDC. Selon lui, il n'existe aucune mesure pour protéger les prisonniers politiques quant au risque de torture, de travaux forcés ou d'exécution sommaire. Il faut renforcer les efforts pour avoir accès à ces camps, a insisté le Rapporteur spécial.

Sara Hossain, membre du groupe d'Experts indépendants sur l'établissement des responsabilités dans la République populaire démocratique de Corée, s'est fait l'écho des propos de M. Quintana. Selon l'experte, le système juridique interne nord-coréen ne permet pas de traduire les auteurs de violations des droits de l'homme devant la justice.

Mme Hossain considère que la Cour pénale internationale doit être saisie du dossier des violations des droits de l'homme en Corée du Nord. Par ailleurs l'experte considère nécessaire la création d'un tribunal international ad hoc afin que les auteurs des violations de droits de l'homme en RPDC rendent compte de leurs actes. « Il faut que cette question (de la Corée du Nord) reste sur l'agenda international aussi longtemps que nécessaire », a conclu Mme Hossain.

Yémen : le PAM a besoin d'un accès humanitaire et des ressources financières afin d'empêcher la famine



Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), Ertharin Cousin, lors d'une visite au Yémen. Photo: PAM

13 mars - A l'issue d'un déplacement au Yémen, la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies, Ertharin Cousin, a exhorté lundi la communauté internationale à empêcher une famine dans le pays en fournissant des ressources pour répondre aux besoins immédiats des personnes en situation d'insécurité alimentaire aigue.

La Directrice exécutive a également plaidé auprès des belligérants et des autorités d'Aden et de Sana'a pour avoir accès aux personnes affamées qui mourront si elles ne reçoivent pas d'aide alimentaire et nutritionnel.

« Les travailleurs humanitaires font une différence au Yémen car ils ont empêché le pays de tomber dans une famine jusqu'à présent », a déclaré Mme Cousin dans un communiqué. « Le défi est qu'il y a des zones qui sont inaccessibles où les gens sont en situation d'insécurité alimentaire aigue. Il s'agit de poches qui risquent sérieusement de voir des gens mourir de faim », a-t-elle prévenu.

Durant sa visite de trois jours au Yémen, la cheffe du PAM s'est rendue à Aden et à Sana'a. Elle a visité des centres de nutrition, des établissements de santé et de distribution alimentaire, où elle a rencontré des familles qui luttent pour nourrir leurs enfants. Elle a pu voir la situation déchirante d'un pays au bord de la famine.

« Les chiffres nous racontent l'histoire, avec plus de 17 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire et environ sept millions de personnes atteintes d'insécurité alimentaire aigue », a déclaré Mme Cousin. « Il s'agit d'une course contre le temps, et si nous n'élargissons pas l'aide pour atteindre ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire aigue, nous verrons des conditions de famine dans certaines des régions les plus touchées et inaccessibles, ce qui signifie que les gens vont mourir ».

Malgré des difficultés d'accès considérables, le PAM a atteint en février un nombre record de 4,9 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire au Yémen. En raison d'un financement insuffisant, le PAM a réduit la ration alimentaire pour étendre l'aide à un plus grand nombre de personnes. Des plans sont en place pour atteindre les sept millions de personnes qui ne peuvent pas survivre sans une aide alimentaire extérieure, mais il faut des ressources urgentes ainsi qu'un accès par mer et par terre - pour atteindre ces personnes.

« Nous survivons maintenant grâce aux bons du PAM et si nous ne les recevons pas alors nous n'avons rien à mettre sur la table et nous devenons affamés », a déclaré une des femmes bénéficiaires de l'aide du PAM rencontrée par Mme Cousin lors de sa visite dans un centre de distribution alimentaire.

En tant que pays le plus pauvre de la région, le Yémen a souffert de décennies d'insécurité alimentaire chronique et la situation s'est rapidement détériorée au cours des deux dernières années en raison du conflit en cours. « La principale cause de cette situation au Yémen est un conflit qui devrait s'arrêter. Nous ne pouvons pas traiter les risques de sécurité alimentaire dans le pays efficacement sans la paix et la sécurité », a souligné la cheffe du PAM. « Nous avons besoin de la paix au Yémen ».

Le PAM a lancé un appel de 950 millions de dollars afin de venir en aide à plus de sept millions de personnes au Yémen cette année. L'agence onusienne humanitaire a besoin d'urgence de près de 460 millions de dollars de mars à août pour couvrir entièrement les besoins alimentaires des populations qu'elle espère atteindre.

Syrie : le chef de l'ONU condamne les attaques terroristes à Damas



Une rue à Damas, en Syrie. Photo: HCR / J. Wreford

12 mars - Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a condamné dimanche les attentats terroristes perpétrés samedi à Damas, la capitale de la Syrie.

Selon des informations rapportées par la presse, au moins 74 personnes auraient été tuées dans un double attentat survenu dans la vieille ville de Damas.

« Le Secrétaire général est consterné par le profond mépris de la vie humaine manifesté par les auteurs (de ces attentats) et exprime sa profonde sympathie et ses condoléances aux familles des victimes, dont beaucoup étaient des pèlerins », a indiqué dans une déclaration à la presse le porte-parole adjoint du Secrétaire général, Farhan Haq.

« Les responsables des attentats à la bombe et ceux qui commettent des attaques contre des civils doivent être tenus responsables », a ajouté le porte-parole adjoint de M. Guterres.

La lutte contre les drogues illicites requiert une approche mondiale et multidimensionnelle, selon l'ONU



Directeur exécutif de l'ONUDC, Yury Fedotov, (troisième à gauche) s'exprimant à l'ouverture de la 60e session de la Commission des stupéfiants (CND) à Vienne, en Autriche. Photo: UNIS Vienne

13 mars - A l'occasion de la soixantième session de la [Commission des stupéfiants](#) (CND) organisée à Vienne, en Autriche, l'ONU a souligné la nécessité d'une approche globale et à multiples facettes face aux problèmes des drogues illicites.

La soixantième session de la CND rassemble environ 1.500 délégués représentant les Etats membres, les organisations intergouvernementales et la société civile pour un débat mondial sur le problème mondial de la drogue. 12 projets de résolution devraient être examinés cette année par la Commission.

« La Commission a dirigé un processus préparatoire ouvert et inclusif pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2016 », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un message vidéo prononcé à l'ouverture de la soixantième session de la CND. « Son résultat unanime est riche et prospectif – promettant une approche plus globale du problème mondial de la drogue », a-t-il ajouté.

Pour le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Yury Fedotov, les efforts déployés par son office contre les drogues illicites contribuent à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à la promotion de la paix et de la sécurité.

Dans son allocution à l'ouverture de la Commission, M. Fedotov a exposé l'éventail complet des efforts mondiaux de l'ONUDC contre les drogues illicites, souligné notamment l'aide apportée aux pays pour que les seigneurs de la drogue soient traduits en justice, la promotion de la coopération dans les secteurs de la justice et de la santé et le soutien de l'ONUDC à des solutions alternatives aux condamnations ou aux peines pour infractions mineures.

« Le développement d'alternatives vise non seulement à réduire la culture de la coca, du pavot à opium et du cannabis, mais aussi à améliorer les conditions socio-économiques des communautés agricoles marginalisées », a déclaré M. Fedotov.

Le chef de l'ONUDC a rappelé que cette dernière, en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), travaille sur un certain nombre d'activités, incluant des pratiques exemplaires pour traiter les troubles liés à l'usage de drogues comme alternatives aux sanctions pénales. En partenariat avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'office, basé à Vienne, a également traité de façon accélérée les réponses au VIH/sida parmi les consommateurs de drogues et les détenus.

M. Fedotov a fermement souligné l'engagement de l'ONUDC à continuer de contribuer au renforcement de l'accès aux médicaments contrôlés à des fins médicales. Il a déclaré que l'ONUDC sensibilisait à cette question par le biais du Congrès mondial sur le cancer et du Groupe de travail des Nations Unies sur les maladies non transmissibles.

Concernant les suites données à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le problème mondial de la drogue, M. Fedotov a déclaré que l'ONUDC se concentrait sur la « mise en œuvre pratique » des recommandations formulées dans son document final.